



Concours de dessin manga: créer l'affiche du Prix Minami manga 2024-2025

publié le 08/12/2023

Chaque année le Prix Minami manga est lancé grâce aux affiches créées par des élèves de collège et/ou lycée. Vous pouvez donc cette année encore participer au concours pour élire l'affiche la plus représentative du Prix Minami ! Le thème choisi est LA MUSIQUE et quelques règles sont à suivre pour pouvoir être sélectionné :

PRIX MINAMI MANGA 2024
https://etab.ac-poitiers.fr/coll-st-genis/spip.php?article1128

CONCOURS DE DESSIN

RÉALISEZ L’AFFICHE DU PRIX MINAMI MANGA 2024-2025 !

Cette année encore le prix Minami Manga est doté d'un concours de dessins ouvert à tous (pas besoin de participer à la lecture des titres et au vote).
Les dessins qui remporteront le plus de suffrages serviront d'affiches pour la prochaine édition du prix et seront présentés lors des rencontres du printemps prochain à Angoulême.
Les meilleures compositions seront récompensées par des lots.

Le règlement :
Privilégier les couleurs vives pour passer l'épreuve du scanner.
Techniques, support et matériel libres.
Les créations doivent être absolument originales (pas de personnages déjà existants !).
Il **doit** figurer **obligatoirement** et en **bonne place** la mention suivante sur l'affiche :
" Prix Minami Manga – 12ème édition – 2023-2024 "

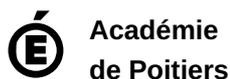
Cette année encore, un thème qui laisse plein de possibilités!
LA MUSIQUE 🎵

Attention à bien respecter ce thème tout en continuant comme les années précédentes à privilégier l'univers du livre et de la lecture...

Les participants concourent dans deux catégories : 6e-7e et 8e-10e.
Un participant peut proposer plusieurs dessins.
Plusieurs élèves peuvent collaborer sur une seule composition.

**VEUILLEZ DÉPOSER VOS DESSINS AU CDI
AU PLUS TARD LE 22 MARS 2024 À 14H**

A vos crayons !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.